

**DOSSIER DE PRESSE**

**S**É**CURISATION FONCIÈRE EN POLYN**É**SIE FRANÇAISE**

**Enjeu de Développement Economique et Social**

Le Ministère du Développement des Ressources Primaires, des Affaires Foncières et de la valorisation du Domaine et des Mines, organise le lundi 27 et le mardi 28 novembre 2017 un colloque qui aura pour thème : **la Sécurisation foncière en Polynésie française, enjeu de développement économique et social.**

Organisé dans l’amphithéâtre du Lycée Hôtelier de Tahiti, situé à Punaauia, cet événement rassemblera les acteurs privés et publics concernés par la question du foncier.

Le foncier est un sujet complexe en Polynésie française. En effet, l’indivision a pour résultat d’engendrer des difficultés à délimiter les propriétés mais surtout à identifier de manière précise l’ensemble des ayants droit, rendant l’exploitation de certaines terres très délicate, voire impossible. Les problèmes de terre suscitent également des conflits familiaux et sociaux et constituent de ce fait un frein important au développement économique et social de la Polynésie française.

Fruit de la volonté du Pays à trouver une réponse adaptée à ces difficultés, le colloque a pour objectif d’initier une réflexion sur la situation foncière de la Polynésie française et les différents moyens de la réguler et la sécuriser, à travers les éclairages de divers experts en la matière suivis de moments de débats avec les participants.

Première étape indispensable à une analyse pertinente, l’état des lieux du foncier en Polynésie introduira la réflexion sur les outils permettant de sécuriser l’accès au foncier, qu’ils soient juridiques ou techniques. Le colloque se conclura par la question de l’efficacité des structures administratives qui encadrent et coordonnent le foncier.